

Union des collections archéologiques publiques de la Suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Musée National Suisse**

Band (Jahr): **20 (1911)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Union des collections archéologiques publiques de la Suisse.

Il n'y avait en 1910 aucun motif de convoquer une assemblée de l'Union des collections archéologiques de la Suisse; par contre l'Union a été convoquée cette année pour le 16 septembre au Musée historique de Bâle, sous la présidence du président de la Commission fédérale du Musée national. Outre le Musée national, les Musées et collections suivantes y ont envoyé des délégués: Baden, Bâle, Berne, Bienne, Brugg, Berthoud, Coire, Frauenfeld, St-Gall, Lichtensteig, Liestal, Schaffhouse, Soleure. Les Musées d'Aarau, de Genève et de Lucerne se sont fait excuser. Après avoir salué l'assemblée, le président annonce que, depuis la dernière séance, il s'était opéré un changement dans la manière dont les demandes de subventions des collections cantonales et locales sont traitées: d'après la nouvelle loi elles ne sont plus payées sur le crédit du Musée national, mais directement par la Confédération qui a inscrit pour cela à son budget un crédit spécial.

La communication de la direction du Musée national, relative à la vente de la collection de vitraux suisses du château de Toddington en Angleterre, qui eut lieu le 4 octobre, est la principale à l'ordre du jour. Le rapporteur Dr H. Lehmann, non seulement a vu ces vitraux, mais il en a rédigé un catalogue scientifique, il est donc à même de donner aux intéressés tous les renseignements désirés sur la qualité de ces vitraux et de recevoir des ordres d'achats. Comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, on pouvait s'attendre à ce que les prix de vente seraient élevés, en raison de la forte somme payée par la maison Goldschmidt pour cette collection, aussi cette perspective a-t-elle eu pour résultat de limiter les ordres d'achat.

Le prof Dr E. Tatannoff de Soleure annonce que le 9 septembre,

le comité de la Société préhistorique suisse avait proposé d'organiser un cours archéologique préhistorique, et dans ce but la Société désirait se mettre en rapport avec l'Union des collections archéologiques de la Suisse puisqu'un cours de ce genre concernait particulièrement les conservateurs des Musées. Le comité de la Société avait déjà fait un programme, d'après lequel ce cours durerait trois jours et aurait lieu au printemps de 1912. Pour commencer, on fournirait aux participants des données sur l'organisation d'un musée un peu important, sur son administration, sur la manière dont les livres d'entrée, les catalogues, les inventaires doivent être tenus, puis ils seraient instruits sur les méthodes de conservation des objets anciens, et enfin ils assisteraient à une fouille, pour les mettre au courant des méthodes de relevés, de mesurage et de rédaction de procès-verbaux employées dans les entreprises de ce genre. Une seconde excursion aurait pour but la visite de quelques endroits typiques où des antiquités préhistoriques ont été découvertes; les soirs devaient être employés à discuter librement sur ce qu'on aurait eu l'occasion de voir et d'entendre. Le nombre des participants serait limité à 15. Une commission de cinq personnes, dont trois membres de la Société préhistorique suisse et deux de l'Union des collections d'antiquités, serait chargée de la direction de ce cours. Cette communication répondait aux vœux déjà formulés dans les assemblées précédentes de l'Union des collections archéologiques, où l'on avait fait la proposition que les grands musées fourniraient aux musées plus petits l'occasion d'apprendre les méthodes de conservation. On procéda donc tout de suite au choix des représentants de l'Union des collections archéologiques dans la Commission préparatoire; Mr Dr R. Wegeli, directeur du Musée historique de Berne et le Conseiller d'Etat Mr Bay à Liestal furent nommés. La Société préhistorique, dans son assemblée d'automne, nomma MM. Dr P. Vouga à Neuchâtel, Dr J. Heierli, privat-docent à Zurich, et Dr H. Lehmann, directeur du Musée national suisse, lequel fut chargé de présider la Commission.

L'Assemblée écouta ensuite avec grand intérêt une communication de Mr Dr K. Stehlin, relative à la découverte d'un établissement préhistorique, faite cet été près de Bâle; il pria les assistants de ne pas faire connaître publiquement les détails donnés, parce qu'une

publication devrait être faite sur ce sujet. Nous nous bornerons donc à mentionner brièvement ici qu'il s'agit de la découverte de 36 fonds de cabanes, restes d'habitations du 1^{er} siècle avant J.-C., sur l'emplacement de l'usine à gaz, près du Rhin, à la frontière alsacienne. Les renseignements communiqués à l'assemblée étaient des plus intéressants.
